

EN RAISON DE L'INDISPONIBILITE DE PLUSIEURS
ELUS POUR RAISON PERSONNELLE OU
PROFESSIONNELLE **LE CONSEIL MUNICIPAL DU**
MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 A 21H30 EST
ANNULE
IL SERA REPROGRAMME A UNE DATE ULTERIEURE

Michel PARTAGE, Maire de la Bastidonne

